

MAIRIE DE GABIAN
Département de l'Hérault

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le huit novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire

Présents : Messieurs BOUDET A. - BOUTES F. - FOREZ D. - ISARN P. - LAVIT F.

Mesdames LOPEZ Ch. - PAILLES S. - GALZY I. - LABROUSSE M. - GROUSSET E.

Absents : Messieurs BERTHOMIEU M. - DEBARROS C. - SOULIE C. / Madame ROUSSET A.

Secrétaire de séance : Madame LABROUSSE Marlène

78/2023 - DM n° 2 - Photovoltaïque

Nombre en exercice : 14

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres exprimés : 10

Pour : 10 Contre : 0

Date de la convocation : le 30 octobre 2023

Monsieur le Maire présente la Décision Modificative ci -dessous.

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
D 6061/011- Fournitures non stockables	1 106,00 €	- 500,00 €	0,00 €	606,00 €
D 66111/66 - Intérêts réglés à l'échéance	1 700,00 €		+ 1 000,00 €	2 700,00 €
D 678/67Autres charges exceptionnelles	13 000,00 €	- 500,00 €		12 500,00 €

Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE la Décision Modificative telle que présentée.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire - BOUTES Francis

